

Bonjour, je tiens à vous faire part que je suis favorable à la solution numero 3 qui place la limite transversale de la mer au pied du barrage principal d'entrée qui sépare l'estuaire du lac marin de vieux Boucau.

Bien cordialement,

Christelle Boulier Saule , rue du Belvédère, vieux Boucau les bains